



Rapport de la Mairesse sur les faits saillants de l'année 2025

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

En vertu des dispositions relatives au Projet de loi numéro 155 modifiant le *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), je dépose le rapport sur les faits saillants de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur au 31 décembre 2025. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie de l'audit externe qui trace un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier, audité par **BCGO** s.e.n.c.r.l., donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités pour ce même exercice à l'exception de la réserve relative à l'application du chapitre SP3280 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portant sur les « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ».

Résultats financiers au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, nos livres démontrent un excédent total de l'exercice de **397 193 \$**, de même qu'un excédent accumulé non affecté de **891 343 \$** et un excédent accumulé affecté de **127 303 \$**.

L'excédent de l'exercice s'explique par des économies qui ont été réalisées, des projets qui ne se sont pas concrétisés au cours de l'exercice et la conclusion d'un dossier contractuel. L'augmentation de l'excédent non affecté découle également de l'annulation de sommes dues par la Municipalité dans le cadre d'un dossier contractuel.

Bilan des projets réalisés en 2025

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a réalisé des travaux dans les parcs pour un montant de **39 922 \$**. Les travaux d'amélioration du réseau routier et des bâtiments se sont poursuivis, de même que l'acquisition de matériel et équipements nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité. Ces investissements représentent un montant de **17 164 \$**. Ces faibles investissements s'expliquent par le fait que l'année 2025 a été marquée par le report de certaines dépenses et projets, entres autres, dû aux élections municipales générales du 2 novembre 2025.



MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

Malgré les défis que représentent le contexte économique, la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur s'est engagée à maintenir la qualité des services offerts, à protéger les intérêts des citoyens et à investir de manière responsable dans un cadre budgétaire prudent et rigoureux.

Conclusion

La santé financière de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur est bonne, le taux d'endettement est très bas, soit **0,06 \$ par 100 \$** de la richesse foncière uniformisée.

Le rapport financier est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Julie Lemieux, mairesse